

DEPARTEMENT VAUCLUSE
ARRONDISSEMENT APT
DELIBERATION N°2025/001

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF
425 CHEMIN DU PERUSIER
84 300 TAILLADES

SEANCE DU 27 FEVRIER 2025

**DELIBERATION
AFFICHEE LE :**

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	5
VOTES POUR	5
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

PRESENTS : Mr HONORAT GUY Président
 Syndic titulaire : LIENS Charles - OLIVIER Denis
 Excusés : DEVINE Marc - BOURNE V éran – BOUCHET Jean-Claude
 Syndic suppl éant : PELISSIER Laurence – CALVIERE Robert
 Excusés : CAPELLO Jean Pierre

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-sept février, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie à dix-huit heures au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Objet : COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

=====

LE SYNDICAT :

Le Président dépose sur le bureau le compte financier unique 2024. Il en donne lecture et expose les motifs qui justifient ses propositions.

Le président rappelle les résultats de clôture de l'exercice 2023 :

001 – solde d'exécution en section investissement : + **216 104.01** euros

002 – excédent antérieur en section de fonctionnement : + **263 360.57** euros

Le compte financier unique fait apparaître à la clôture de l'exercice 2024 :

001 – déficit d'exécution en section investissement : - **201 790.71** euros

002 – excédent en section de fonctionnement : + **79 966.92** euros

A la clôture des comptes de l'exercice 2024 le résultat global constaté est de **357 640.79** euros, réparti comme suit :

001 – solde d'exécution en section investissement : + **14 313.30** euros

002 – excédent antérieur en section de fonctionnement : + **343 327.49** euros

OUI L'EXPOSE DU PRESIDENT : la commission syndicale approuve le compte financier unique 2024, et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Le compte financier unique est joint en annexe de la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.
 Pour copie conforme.

Le syndic

Le Président

Mr HONORAT GUY



Envoyé en préfecture le 10/03/2025
Reçu en préfecture le 10/03/2025
Publié le
ID : 084-298401712-20250227-2025_001-DE



ASCO CANAL DU CABEDAN NEUF
 425, Chemin du Pérusier
 84300 LES TAILLADES

